

François PUPPONI

*Val-d'Oise (8^{ème} circonscription)
Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*

Elu le 16 décembre 2007 [J.O. du 18 décembre 2007]

N'appartient à aucun groupe [J.O. du 16 décembre 2007] (p. 20389)

Adhère au groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche [J.O. du 22 décembre 2007] (p. 20903)

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [J.O. du 2 avril 2008]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

DÉBATS

Proposition de loi n° 632 relative aux conditions de commercialisation et d'utilisation de certains engins motorisés

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [5 février 2008] (p. 739)

Son intervention (p. 748)

Thèmes :

Automobiles et cycles : mini-motos et quads : mineurs (p. 748)

Automobiles et cycles : mini-motos et quads : réglementation (p. 748)

Ordre public : violences urbaines : mini-motos et quads (p. 748)

Sécurité routière : accidents : mini-motos et quads (p. 748)

Discussion des articles [5 février 2008] (p. 748)

Après l'article 1er

Intervient sur l'adit n° 5 de Mme Élisabeth Guigou (mise en place au sein de la police et de la gendarmerie d'unités dédiées aux interpellations des usagers de mini-motos et quads) (p. 749)

Article 2 (conditions d'utilisation des mini-motos et quads)

Son intervention (p. 750)

DEUXIÈME LECTURE

Discussion des articles [15 mai 2008] (p. 2088)

Article 2 (encadrement de la commercialisation et de l'utilisation des véhicules non soumis à réception)

Ses interventions (p. 2088 et s.)

Explications de vote et vote [15 mai 2008] (p. 2090)

Ses explications de vote (p. 2090)

Vote pour du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche (p. 2090)

Projet de loi n° 1008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques pendant le temps scolaire

PREMIÈRE LECTURE

Discussion des articles [15 juillet 2008] (p. 4630) ; [16 juillet 2008] (p. 4642)

Article 5 (information sur le nombre d'enseignants grévistes – seuil de mise en œuvre du service d'accueil communal)

Son intervention (p. 4670)

Article 8 (contribution de l'État aux dépenses exposées par les communes pour l'accueil des enfants scolarisés)

Son intervention (p. 4678)